

Vers une agence régionale de la biodiversité...

Connaissance naturaliste

I - Objectifs de l'atelier

Lors du séminaire du 31 janvier dernier, le besoin de connaître la biodiversité a fait consensus, comme préalable pour définir, prioriser et mener à bien sa gestion et sa protection.

Une étude menée par la DREAL en 2016 met en évidence des besoins de structuration des réseaux d'acteurs et de données ainsi que des besoins d'outils partagés afin de travailler collectivement à l'acquisition de connaissance dans le cadre d'une stratégie partagée.

La feuille de route de l'ARB identifie donc une thématique de travail relative à la connaissance naturaliste avec l'ambition de constituer un centre de ressources permettant le partage et la valorisation de la connaissance.

II - Synthèse de l'atelier

Cette synthèse récapitule de manière très succincte les propositions d'actions qui sont issues de cet atelier. Une restitution complète des échanges est proposée en annexe.

À noter que ces propositions reprennent des actions déjà en place qui ont fait leurs preuves. Le travail devra être poursuivi pour hiérarchiser ces propositions et en identifier les maîtres d'ouvrage.

En matière de connaissance naturaliste, les attendus de l'ARB sont de faire connaître l'existant, mettre en réseau les acteurs et les actions, fournir des outils, former, conseiller et informer.

Faire connaître

Les bases de données existantes, régionales et nationales

- les programmes d'acquisition de données existants régionaux et nationaux,
- les études régionales en cours. Notion de labellisation des études et de coordination des publications,
- les acteurs de la connaissance (annuaire),
- les protocoles d'inventaires,
- les listes et référentiels régionaux (ZNIEFF, listes rouges, EEE...),
- les méthodes de gestion des milieux naturels via des retours d'expériences de gestion locales.



Mettre en réseau, animer, coordonner

- mettre en cohérence les programmes d'inventaires et les coordonner :
 - sur le plan géographique : solliciter les propriétaires une seule fois, coordonner la réalisation d'atlas, susciter des inventaires pour résorber les zones blanches
 - sur le plan thématique : rapprocher les différents réseaux d'acquisition (naturalistes, agricoles, forestiers...);
- mutualiser les compétences sur les groupes méconnus ;
- mettre à jour de façon réactive les référentiels régionaux ;
- initier des études, des synthèses cartographiques, des exploitations croisées des bases de données.

Cible = les acteurs de la connaissance

Fournir des outils

- clés de détermination des habitats et des groupes difficiles,
- portail agrégateur de données en vue du versement au SINP,
- prestations de traitement des données en vue du versement au SINP,
- protocoles d'inventaires/suivi robustes et reconnus,
- valises pédagogiques,
- exposition itinérante,
- outils en ligne à destination des propriétaires de milieux naturels pour faciliter la bonne gestion,
- outils en ligne de saisie des données grand public (sciences participatives).

Organiser des formations

- au fonctionnement des écosystèmes, écologie dynamique,
- à la détermination des habitats,
- aux techniques d'inventaires, notamment les techniques innovantes,
- à la reconnaissance des espèces exotiques envahissantes,
- au traitement des données préalable à leur versement au SINP,
- à l'analyse statistique des données notamment des données de présence/absence,
- à la validation scientifique des données,
- à l'utilisation des médias et réseaux sociaux,
- à la biodiversité.



Communiquer, informer, conseiller

- auprès du Grand Public sur les thèmes suivants :
 - sciences participatives,
 - espèces emblématiques,
 - connaissance des acteurs (ARB = relais) ;
- auprès des élus locaux pour susciter des IBC ;
- auprès des techniciens des collectivités territoriales pour orienter les programmes de plantations d'ornement en faveur des pollinisateurs ;
- auprès des socio-professionnels en tant que médiateur pour faciliter l'acquisition de connaissance.

III - Modalités d'animation de l'atelier :

Afin d'identifier les actions concrètes que l'ARB pourrait mettre en œuvre rapidement, l'atelier C du séminaire du 5 juillet a travaillé en sous-groupes sur les thèmes suivants :

- axe I : Coordination des actions et des réseaux et mutualisation des connaissances,
- axe II : Amélioration de la connaissance de la répartition géographique des habitats et des espèces,
- axe III : Amélioration des connaissances sur la conservation des espèces et le fonctionnement des écosystèmes,
- axe IV : Communication, sensibilisation, mobilisation et formation.

Pour chacun de ces axes, les groupes devaient répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les actions déjà en place ?
2. Quels sont les manques et les actions à ajouter ?
3. Quel rôle pour l'ARB ?

